

# Conduite préventive

## Introduction

**La conduite préventive correspond à une conduite qui permet d'éviter les accidents, peu importe l'état des routes, la façon de conduire d'autrui ou les autres dangers.**

Les techniques de conduite préventive sont utilisées dans le but d'éviter les accidents – la prévoyance ainsi que la réaction face à une situation constituent la clé de la prévention des accidents.

En appliquant ces techniques, le conducteur préventif peut réagir face à toute situation, que la cause possible de l'accident soit l'erreur d'un autre conducteur, un piéton, ou tout autre scénario. Le conducteur préventif est constamment conscient de son environnement et est toujours prêt à réagir.

Une formation est nécessaire pour apprendre la conduite préventive. Il existe de nombreux programmes de conduite préventive offerts par l'entremise d'organisations privées. Les entreprises qui réussissent à créer une culture de conduite préventive affichent les meilleurs résultats sur les plans de la prévention des accidents, de l'efficacité et de la rentabilité. La prévention des accidents est le meilleur moyen de maintenir vos dépenses à la baisse, votre productivité à la hausse et votre entreprise sur le bon chemin.

Un programme de conduite préventive efficace comprend des modules de formation sur:

- la formule de prévention des accidents;
- les conditions difficiles;
- les situations de conduite spécifiques.

Nous avons préparé une série de trois guides Prévention des sinistres qui couvrent ces sujets. Vous pouvez les utiliser pendant des réunions portant sur la sécurité pour montrer à vos conducteurs des notions qui les aideront à éviter les accidents. Chacun de ces guides comprend un scénario de discussion dans lequel les notions sont appliquées.

Les guides représentent une introduction à la conduite préventive et ne peuvent remplacer un programme complet de formation sur la conduite préventive.

Mauro Di Tullio, FPAA

Représentant de compte, Associations

Les assurances Federated

Tél. : 450 687-8650 | Télécopieur : 450 687-6663

Cell. : 514 730-6781 | Sans frais : 1 800 361-0790

<https://www.federated.ca/fr/>



Le présent document est fourni par La Federated, Compagnie d'assurance du Canada (« Les assurances Federated ») uniquement à titre informatif dans le but de parfaire vos pratiques internes en matière de sécurité, de conformité et de gestion du risque; il ne vise pas à remplacer les évaluations ou les autres conseils professionnels d'un individu ou d'une entité qualifiés. Les assurances Federated ne fait aucune assertion et n'offre aucune garantie relativement à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans ce document. Les assurances Federated ne pourra en aucun cas être tenue responsable des pertes ou des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs ou autres pouvant découler de l'utilisation par vous ou par toute autre personne des renseignements contenus dans ce document, ou du fait que vous ou toute autre personne vous êtes fié à ceux-ci.